

[Traduction]

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

### LA VALEUR DU DOLLAR CANADIEN—LA RÉPERCUSSION SUR L'INFLATION

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Comme Statistique Canada a maintenant publié ses chiffres au sujet de l'inflation révélant qu'après avoir rajouté la taxe provinciale de vente au niveau d'inflation au Canada l'an dernier, ce taux atteignait 9.1 p. 100, l'honorable représentant nous dira-t-il si le gouverneur Bouey de la Banque du Canada énonçait une politique du gouvernement aujourd'hui quand il a déclaré que la chute du dollar accentue les pressions inflationnistes et que tout avantage que peuvent en retirer les exportations canadiennes sera annulé, si nous ne contenons pas la répercussion du dollar dévalué sur les coûts et les prix?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas lu le discours du gouverneur de la Banque qui a accepté de comparaître devant un comité ce matin. Je l'étudierai. Le député reconnaîtra, je crois, que depuis trois semaines, la valeur du dollar canadien s'est accrue sensiblement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, vous devriez peut-être autoriser le député à s'absenter une autre semaine, car quand il n'est pas ici pour semer des rumeurs, la valeur du dollar augmente.

**Une voix:** Rentrez chez vous.

**M. Stevens:** Une question supplémentaire. Le ministre des Finances oublie qu'à l'origine il a lui-même précipité la chute du dollar qui n'aurait jamais tombé si bas, n'eût été sa façon inepte de procéder. Comme le taux d'inflation s'aggrave par suite de la chute du dollar et comme le gouverneur de la Banque du Canada a déclaré aujourd'hui «que les revenus sont la cause du problème et que nous nous payons trop largement» le ministre nous dira-t-il s'il convient avec le gouverneur que les salariés qui tentent de maintenir leur revenu en fonction du taux d'inflation provoquent une hausse de l'inflation?

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, j'ai admis à maintes reprises que ces derniers temps les Canadiens avaient manifesté à cet égard un grand sens des responsabilités. Le niveau des salaires au pays est maintenant plus concurrentiel, le dollar se situe à un niveau plus réaliste et l'économie s'améliore grandement. A preuve, le surplus de notre balance commerciale du mois dernier était le plus élevé jamais enregistré.

**M. Stevens:** A propos de la balance concurrentielle, particulièrement entre le Canada et les États-Unis, il est généralement admis que le taux d'impôt excessif est l'une des raisons pour lesquelles les Canadiens ont tendance à réclamer des

## Questions orales

salaires plus élevés. Étant donné que le rapport Bryce propose l'élimination graduelle de l'impôt sur les revenus des sociétés, le ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement songe à procéder à une révision de l'impôt sur le revenu des particuliers pour déterminer s'il n'y aurait pas moyen de le réduire?

**M. Chrétien:** Le premier ministre a dit plus tôt que nous étudierions les recommandations du rapport déposé hier. Je ne suis pas d'accord avec l'allégation que le taux d'imposition est injuste au Canada. Le taux d'imposition des sociétés, par exemple, est comparable à celui en vigueur aux États-Unis. Quant à l'impôt sur le revenu des particuliers, comme je l'ai déjà dit en d'autres occasions à la Chambre, les citoyens canadiens bénéficient de services sociaux qui sont de loin supérieurs à ceux dont jouissent les citoyens américains.

\* \* \*

## STATISTIQUE CANADA

### LA PUBLICATION DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre peut-il expliquer pourquoi Statistique Canada a publié un indice des prix à la consommation marquant l'influence de la réduction de la taxe de vente, bien que le sondage pour l'établissement de l'indice ait été effectué avant la présentation du budget, et que la réduction de la taxe de vente ne soit entrée en vigueur qu'après la réalisation de ce sondage? Il pourrait peut-être donner à la Chambre l'assurance que ni lui-même ni aucun membre du gouvernement n'ont exercé leur influence sur Statistique Canada pour modifier l'indice des prix à la consommation.

**L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, je peux donner à la Chambre l'assurance qu'il n'y a eu aucune ingérence dans le sondage ou l'établissement de l'indice. J'aimerais également dire au député que si la taxe de vente baisse pendant la moitié d'un mois, on tient compte de ce demi-mois pour calculer l'indice pour l'ensemble du mois.

**M. McGrath:** Monsieur l'Orateur, comme d'habitude, le ministre est mal informé. Si c'était le cas, l'indice des prix à la consommation serait évidemment très différent de ce qu'il est; il signale une baisse globale pour l'ensemble du mois alors qu'il ne devrait y avoir absolument aucune baisse.

Le ministre nous donnera-t-il l'assurance que le gouvernement demandera à Statistique Canada de modifier la méthode de calcul de l'indice des prix à la consommation, afin que cet indice mesure plus exactement le coût de la vie pour les citoyens à faible revenu, c'est-à-dire le groupe qui s'accroît le plus rapidement au Canada?